

INCLUSION D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL EN CENTRE DE LOISIRS



Secteur médico-social

Porteur de projet :

Association Les Papillons Blancs de Bergerac Pole Enfance Jeunesse, Association / Collectif / Syndicat, Privé non lucratif, VILLOUTREIX Nicolas directeur pôle enfance jeunesse

Public :

Enfants handicapés

Territoire de l'action :

Bassin de vie du Sud Dordogne avec développement vers la Dordogne Dordogne

Coordonnées :

Allée Françoise Dolto
Bergerac
24100 0553745300
nicolas.villoutreix@pb24.fr

● Action organisationnelle (gouvernance, partenariats, réseaux...)

Pendant les vacances scolaires, beaucoup d'enfants pris en charge aux Papillons Blancs n'ont pas accès aux ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) locaux. Aussi le pôle enfance jeunesse a souhaité développer un partenariat permettant l'accueil de ces enfants dans certaines de ces structures, tout en apportant à ces dernières un appui logistique et technique.

Ainsi, lors de chaque période de vacances scolaire, une vingtaine d'enfants pris en charge à l'IME bénéficie d'un accueil inclusif personnalisé dans un des ALSH du territoire Sud-Dordogne. Nombre d'ALSH partenaires.

De plus depuis l'été 2016, nous permettons aussi l'accès aux mini-camps organisés par les centres de loisirs. Pour cet été 2017, ce sont 5 jeunes qui ont pu partir dans 3 mini-camps différents avec un éducateur mis à disposition.

Chaque année, une demi-journée de formation sur le handicap à destination de tout le personnel des ALSH du territoire est proposée.

L'action a été mise en oeuvre sur le terrain.

- Besoin d'un mode de garde
- Besoin de socialisation en milieu ordinaire
- Besoin d'accéder aux loisirs
- Besoin d'une aide au répit pour les familles
- Besoin de faire évoluer les représentations
- Besoin d'œuvrer à la mixité dans la vie citoyenne
- Besoin de répondre à la loi numéro 2005-102 du 11 février 2005

Pertinence et contexte de l'action

● Objectifs

- Proposer un mode de garde lorsque l'IME est fermé
- Permettre aux enfants qui sont accueillis à temps plein en institution spécialisée ou dans leur cercle familial de bénéficier d'une socialisation en milieu ordinaire.
- Faciliter leur accès aux loisirs et aux vacances
- Offrir une possibilité d'aide au répit pour les familles
- Faire évoluer les représentations de la société sur le handicap
- Répondre à la loi numéro 2005-102 du 11 février 2005

● Thématique

[Aide aux aidants](#), [Handicap](#), [Loisirs](#), [Partenariats / Réseaux](#)

● Innovation

- Les éducateurs mis à disposition dont partie intégrante de l'équipe d'animation des ALSH.
- L'importance donnée au transfert de compétences auprès des professionnels de terrain.
- L'acquisition et la construction d'une expertise de l'inclusion en rendant les accueils de loisirs acteurs de la réussite du projet.

Impact

● Résultats

- Inclusion d'enfants handicapés en Accueil de Loisirs Sans Hébergement ou Accueil de Loisirs avec Hébergement
- Formation / accompagnement des équipes (nombre de personnes)
- Réponse de proximité (nombre de centres concernés)

- Reconnaissance de l'action

A obtenu un financement dédié, A remporté un appel à projet Appel à projet "Vie sociale et citoyenneté des personnes handicapées" de la Fondation de France 2013